

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----

**MINISTERE DU COMMERCE, DU SECTEUR INFORMEL, DE LA CONSOMMATION, DE  
LA PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX ET DES PME**

-----

**Agence de Régulation des Marchés  
(ARM)**

**Atelier d'évaluation de la commercialisation du riz local par le système de  
régulation des importations : état des lieux et perspectives.  
Compte rendu des travaux**

**Par**

**Magatte NDOYE**

**Expert en commerce international**

**et secteur privé**

***Mai 2017***

L'Agence de Régulation des Marchés (ARM), en collaboration avec l'ONG VECO Sénégal, a organisé, les 19 et 20 avril 2017, à l'Hôtel ONOMO, à Dakar, un atelier sur le thème : « Evaluation de la commercialisation du riz local par le système de régulation des importations : état des lieux et perspectives ».

## **I - Ouverture des travaux**

Les travaux de l'atelier qui ont démarré le 19 avril 2017, ont été ouverts par monsieur Babacar DIAGNE, Conseiller technique, représentant le Ministre du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits Locaux et des PME, en présence de messieurs Charles LARGES, Secrétaire général du Comité Interprofessionnel du Riz (CIRIZ), Aboubacar Sedikh FALL, Président des Riziers du Nord (ARN), Amadou Abdoul SY, Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés (ARM) et de Mame Birame NDIAYE, chargé du Programme Point focal VECO West Africa, Antenne Sénégal. La liste des participants est jointe en annexe.

Dans son allocution d'ouverture, monsieur le représentant du Ministre chargé du Commerce, a rappelé les mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement, en vue de favoriser la commercialisation du riz local, particulièrement, la Plateforme de commercialisation du riz sénégalais qui a pour objectif de mieux structurer et d'intégrer le riz sénégalais dans les circuits de grande distribution, au niveau national.

Poursuivant son allocution, il indiquera que ce contexte nouveau, constitue une belle opportunité pour discuter de toute la problématique de la commercialisation du riz local, d'en poser les contraintes et de faire des propositions, à l'endroit des autorités Gouvernementales et des acteurs, pour renforcer la stratégie de mise en marché du riz au Sénégal.

Ces propositions et/ou recommandations, conclura-t-il sont très attendues des autorités du Ministère chargé du Commerce parce que, appelées à éclairer leur lanterne dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des produits locaux, en général, du riz, en particulier.

## **II - Déroulement des travaux**

Les travaux se sont déroulés en une journée et demie au cours desquelles, plusieurs communications suivies de discussions ont été faites.

La première demi-journée a été consacrée à deux communications. La première, introduite par monsieur Charles LARGES, Secrétaire Général du Comité Interprofessionnel du Riz (CIRIZ) a porté sur le bilan des campagnes 2014-2015 et 2015-2016, notamment sur les acquis, les contraintes et les perspectives.

Dans sa communication, le Secrétaire Général du CIRIZ a beaucoup insisté sur les statistiques de production qui, de son point de vue, constituent une contrainte de taille pour les acteurs de la filière riz, dans la Vallée du Fleuve Sénégal. Il a, cependant, indiqué que dans la Vallée du Fleuve Sénégal, la production a atteint, au cours des dernières campagnes, des niveaux

qui laissent présager que les 960 000 tonnes de paddy représentant les 60% de l'objectif des 1 600 000 tonnes, pourraient être atteintes en 2017. En effet, a-t-il poursuivi, entre les années 2013 et 2016, la production de riz paddy a connu les évolutions suivantes :

- campagne 2013-2014 : 430 972 tonnes;
- campagne 2014-2015 : 438 337 tonnes;
- campagne 2015-2016 : 472 000 tonnes.

A la suite du Secrétaire Général de CIRIZ, le Président de l'Association des Riziers du Nord (ARN) a indiqué que 36 rizeries étaient opérationnelles dans la Vallée du Fleuve Sénégal, pour une capacité de production en riz blanc avoisinant les 469 498 tonnes. Il a ajouté que 140 000 tonnes supplémentaires sont proposées par les nouvelles rizeries.

A la suite du Président de l'ARN, le représentant de la Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé (FEPROBA) a, également, fourni les données, ci-dessous, sur la production de paddy du Bassin de l'Anambé :

- campagne 2014-2015 : 38 000 tonnes de paddy sur 15 055 hectares emblavés ;
- campagne 2015-2016 : 53 000 tonnes sur 19 135 hectares emblavés.

En zone pluviale, notamment dans les départements de Vélingara et de Médina Yoro Foulah, les résultats, ci-dessous, ont été enregistrés :

- hivernage 2015 : 6250 tonnes sur 2500 hectares emblavés avec des rendements de 2,5T à 3T/l'hectare ;
- hivernage 2016 : 7830T sur 2700 hectares emblavés.

La deuxième présentation, faite par monsieur Cheikh NDIAYE, Chef du Réseau Nord de la CNCAS, a porté sur les bilans du financement de la production des campagnes de production 2014-2015 et 2015-2016 et de celles de la commercialisation, mettant l'accent sur les acquis, les contraintes et les perspectives.

Dans sa communication, monsieur Cheikh NDIAYE, Chef du Réseau de la Zone Nord de la CNCAS, a donné l'évolution des financements consolidés de la production de riz paddy, au cours des cinq dernières campagnes, qui se présente comme suit :

- campagne 2012-2013 : 3,875 milliards de Fcfa pour une superficie globale (CSC et HIV) de 13706 ha ;
- campagne 2013-2014 : 4,058 milliards de Fcfa, pour une superficie globale de (CSC et HIV) de 16168 ha ;

- campagne 2014-2015 : 7,898 milliards de Fcfa, pour une superficie globale de (CSC et HIV) de 28961 ha ;
- campagne 2015-2016 : 7,903 milliards de Fcfa, pour une superficie globale de (CSC et HIV) de 27760 ha ;
- campagne 2016-2017 : 9,386 milliards de Fcfa, pour une superficie globale de (CSC et HIV) de 29967 ha.

Quant aux financements destinés à la commercialisation, ils se présentent sur les deux dernières campagnes, comme suit :

- campagne 2014-2015: 2,680 milliards de Fcfa ;
- campagne 2015-2016 : 4,611 milliards de Fcfa.

De la communication de monsieur NDIAYE, riche en éléments d'information, on peut tirer les enseignements, ci-dessous, qui tournent autour des acquis suivants :

- un relèvement sensible des niveaux de financement de la production et de la commercialisation du riz paddy ;
- une augmentation substantielle des équipements de préparation du sol, de la récolte et du traitement post-récolte ;
- une augmentation des investissements privés dans le secteur de la transformation avec l'installation de nouvelles rizeries ;
- une amélioration notable de la quantité de riz blanc et une évolution favorable de la demande sur le marché local ;
- une meilleure appropriation des mesures de limitation du risque telles que l'assurance agricole, la contractualisation et la tierce détention.

Cependant, des contraintes ont été relevées. Elles portent sur :

- l'insuffisance des infrastructures de stockage et la faiblesse du dispositif des agro-industriels ;
- la persistance des problèmes de remboursement du crédit, surtout dans les zones de Podor et Matam ;
- la faiblesse des emblavures et des rendements en hivernage qui entraîne une rareté du riz paddy et la fermeture de certaines unités de transformation ;

- les difficultés conjoncturelles de mise en marché du riz sénégalais qui ralentissent le rythme de production des agro-industries ;
- l'écoulement non contrôlé des volumes de paddy, hors remboursement CNCAS, sur le marché parallèle.

Au plan des perspectives, les enseignements à tirer vont dans le sens de :

- relever le défi de la production pour une fourniture correcte du marché sénégalais en riz paddy et une sécurisation des investissements sur la transformation ;
- généraliser la contractualisation sur le riz paddy et la tierce détention sur le riz blanc et les sous-produits, pour faciliter la mise en œuvre du crédit global et du système de récépissé d'entrepôt ;
- organiser le marché de la commercialisation du riz paddy avec une meilleure prise en charge des volumes hors remboursement ;
- anticiper la prise en charge des difficultés ponctuelles d'écoulement du riz blanc, en particulier, le riz entier ;
- organiser et faciliter le remboursement, à bonne date, des concours à la production et à la commercialisation.

Deux autres communications ont suivi celle du Chef du Réseau de la zone Nord de la CNCAS, notamment celle de monsieur Ousmane NDIAYE, Secrétaire Exécutif de l'Unacois et celle de monsieur Abdoulaye GAYE de la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE).

Monsieur Ousmane NDIAYE a porté sa communication sur la volonté des membres de l'Unacois de participer à la commercialisation du riz sénégalais. Toutefois, a-t-il précisé, si le riz en brisures se vend très bien, il reste que le riz entier continue de rencontrer des difficultés au plan de sa commercialisation sur le marché sénégalais avec son coût d'arrivée, jugé élevé, qui constitue la contrainte de taille.

Monsieur Abdoulaye GAYE de la BNDE, a porté sa communication sur l'organisation de la commercialisation, notamment les relations entre sa structure, la BNDE, et les commerçants. Cette relation, a-t-il indiqué, est facilitée par l'intervention d'un nouvel intervenant, le tiers certificateur, qui est le garant de la qualité du riz blanc enlevé chez les 23 rizeries fournisseurs.

Toutefois, monsieur GAYE n'a pas manqué de relever une contrainte de taille dans la relation entre le transformateur et le distributeur. Il s'agit de la base contractuelle qui appelle à être clarifiée dans l'intérêt des parties.

Les échanges qui ont suivi les communications de la première matinée de travail, ont tourné, essentiellement, autour des statistiques de production du riz paddy auxquelles il convient de trouver une solution définitive et durable.

En effet, cette situation est source d'inquiétude chez les riziers dont certains peuvent rester quatre (04) voire six (06) mois sans produire, faute de matière première. Des investissements importants sont aujourd'hui, enregistrés dans le secteur de la transformation mais, il reste que la production ne suit pas, malgré les efforts consentis par l'Etat avec l'apport de tracteurs et de moissonneuses batteuses.

Il ressort de ces échanges que des progrès notoires sont réalisés depuis 2008, dans le domaine de la riziculture, au Sénégal. Cependant, il reste à relever de défi de la compétitivité de la production sénégalaise avec le relèvement des rendements à l'hectare, la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles et de l'agrégation qualité.

En outre le CIRIZ, en tant que interprofession doit s'atteler à mettre en place son propre dispositif de production de statistiques de production du riz paddy et du riz blanc transformés par ses membres, regroupés au sein de l'ARN.

Sur ce point, un rappel de la recommandation issue des travaux du Conseil Interministériel du 23 février 2017, sur la commercialisation du riz sénégalais et relative à la mise en place d'un dispositif composé de représentants de l'ANSD, du MAER et du Ministère du Commerce, en vue de travailler à l'élaboration des statistiques de production a été fait.

Ce dispositif devra permettre de produire des statistiques de production, département par département, en relation avec les structures d'encadrement des producteurs. Concrètement, il s'agira de travailler à permettre aux producteurs de générer les données statistiques, en relation avec les structures d'encadrement, notamment étatiques.

L'après-midi de la première journée a été consacrée à la communication faite par le représentant de la SAED, monsieur Bécaye BA, chef de division à la SAED qui a traité, successivement, du bilan des campagnes de transformation 2014-2015 et 2015-2016 des riziers, mettant l'accent sur les acquis, les contraintes et perspectives.

Cette communication a permis aux participants de découvrir l'existence d'un environnement favorable à la commercialisation du riz sénégalais, marqué par :

- une évolution des capacités de stockage qui sont passées de 1594 tonnes, de capacités additionnelles, entre 1965 et 2011 à 12867 tonnes, de capacités additionnelles, entre 2012 et 2016, soit une performance de plus de 700% ;
- une capacité totale de stockage disponible, en 2016, de 139 297 tonnes avec une perspective de capacités additionnelles de 72 320 tonnes, en 2017, ce qui devrait porter la capacité totale de stockage potentielle à 211 606 tonnes.
- l'existence de deux types d'unités de transformation du riz :

- ✚ les unités industrielles communément appelées, rizeries, disposant des équipements nécessaires pour produire du riz blanc de qualité ;
- ✚ les décortiqueuses « artisanales » moins bien équipées et produisant, souvent, du riz blanc de qualité « médiocre ».

Dans la Vallée du Fleuve Sénégal, la capacité de transformation industrielle est passée de 207 636 tonnes de 1965 à 2011, avec 26 unités, à 289 146 tonnes en 2016, avec 36 unités. Le potentiel attendu en 2017, est estimé à 576 290 tonnes, avec 67 unités.

Quant aux décortiqueuses artisanales, elles sont passées de 258 unités, entre 1965 et 2011, avec une capacité de transformation de 206 606 tonnes, à 458 unités, en 2016, avec une capacité de 366 766 tonnes. Le potentiel attendu, en 2017, est estimé à 401 801 tonnes, avec 519 unités.

En résumé, il convient de retenir que, entre 1965 et 2011, 8813 tonnes de capacités additionnelles, l'anont été enregistrées. Entre 2012 et 2016, 48 334 tonnes de capacités additionnelles, ont été enregistrées, chaque année, soit une performance de plus de 4402 tonnes.

En 2016, la capacité globale de transformation, installée, est 655 912 tonnes et le potentiel attendu, en 2017, est estimé à 918 091 tonnes.

Il convient, à ce propos, de relever que ce niveau d'amélioration de la capacité globale de transformation est rendu possible par l'amélioration des unités existantes avec l'appui de la SAED, de la JICA, de la CNCAS et de Naatal Mbay, d'une part, l'implantation de 15 nouvelles rizeries, au cours des cinq (05) dernières années, d'autre part.

Ces acquis, renforcés par les efforts déployés pour améliorer la qualité du riz paddy, ont permis de faire passer, d'une part, le rendement à l'usinage de 55% à plus de 65%, d'autre part, la part du riz entier de 30 à 60%.

Malgré cet environnement favorable, la commercialisation demeure l'une des contraintes du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR). Aussi, pour lever celle-ci, l'Etat a pris deux mesures importantes, en 2015. La première portait sur la mise en place d'un fond de commercialisation de 05 milliards de Francs CFA logé à la CNCAS, la deuxième consistait en la mise en œuvre d'une mesure de gel des importations de riz, au Sénégal.

En 2016, un financement de 10 934 554 561 francs CFA est mis en place pour accompagner la commercialisation du riz. Malgré tout, on observe toujours :

- l'absence d'un mécanisme huilé de commercialisation du riz sénégalais ;
- l'éligibilité des riziers au crédit CNCAS lié, essentiellement, au problème de remboursement de leurs dettes ;

Les solutions proposées pour venir à bout des difficultés susvisées portent sur :

- l'organisation, chaque année, d'une campagne de commercialisation, simultanée, du riz paddy et du riz blanc, à l'instar de celle de l'arachide ;
- l'arrêt des importations de riz entier dont la production nationale est supérieure à la demande qui se situe entre 30 000 et 50 000 tonnes ;
- l'allègement de la charge de 800 000 francs cfa, par mois, liée à l'agrèage qualité, dont la prestation est effectuée par des sociétés de tierce détention, notamment ACE GLOBAL Depositary et AUXIGAGES SENEGAL S.A. ;
- la réalisation de centres de groupage du riz paddy dans la Vallée du Fleuve Sénégal, de riz blanc, à Dakar et dans certaines localités, notamment Thiès, Touba, Kaolack etc....

Les échanges qui ont suivi la communication du représentant de la SAED ont permis de relever, au niveau des unités de transformation industrielle, un écart entre les technologies utilisées. En effet, on observe, de plus en plus, que certaines des unités industrielles disposent d'un dispositif de lavage et de séchage, à chaud, du riz paddy.

A ce propos, les acteurs de la filière ont recommandé la mise à niveau rapide des unités industrielles existantes en fournissant à ceux qui n'en disposent pas, l'équipement complémentaire de lavage et de séchage, à chaud, du riz paddy.

Un autre point évoqué porte sur le nombre important de décortiqueuses artisanales (480), au total, qui transforment 70% du riz paddy produit dans la Vallée du Fleuve Sénégal. Sous ce point, il est, également, recommandé d'accélérer le programme de modernisation des décortiqueuses artisanales, de manière à accroître davantage la capacité d'offre de transformation du riz paddy en un riz de qualité, dans la perspective de l'atteinte de l'objectif des 960 000 tonnes de riz paddy.

Enfin, l'ensemble des acteurs recommandent la mise en œuvre d'un programme spécifique de promotion du riz sénégalais incluant un volet communication sur le produit et un volet marketing-vente visant à approcher le produit des consommateurs.

La deuxième journée a été marquée par deux communications portant, l'une, sur la plateforme de commercialisation du riz sénégalais, l'autre, sur la présentation du système de certification de la qualité du riz sénégalais.

La Plateforme de commercialisation du riz sénégalais, mise en place le 20 mars 2015, réunit les acteurs de la filière riz, notamment des producteurs, les industriels, les importateurs distributeurs, la SAED, les banques et les Ministères chargés du Commerce et de l'Agriculture.

Elle a permis, d'une part, de contingenter les importations de riz en fonction des quantités de production attendue, au cours de chaque campagne de production, d'autre part, de mettre en place un dispositif qui permet d'indexer les importations de riz à effectuer par les importateurs - distributeurs sur leurs achats de riz blanc sénégalais.

La Plateforme a contribué à favoriser une nouvelle dynamique dans la commercialisation du riz sénégalais, grâce à l'implication des gros acheteurs, notamment les importateurs, les administrations publiques, les forces armées etc...

Elle a, également, permis d'assurer la fourniture d'un riz de qualité, certifié par un tiers certificateur, aux consommateurs, de faciliter le financement des opérations avec l'implication des banques (BNDE, CNCAS et BRM).

Enfin, ce dispositif a permis de résoudre les problèmes de mévente du riz sénégalais. En effet, en deux (02) ans de mise en œuvre, les importations sont passées d'une moyenne de 1.086.133 tonnes sur la période 2012 à 2014, à 800 000 tonnes, sur la période 2015-2016.

On observe que cette tendance baissière pourrait atteindre les 500 000 tonnes, en 2017, ce qui porterait la réduction des importations à 536 133 tonnes sur la période.

Toutefois on relève que le nombre d'importateurs distributeurs intervenant dans la Plateforme est de dix (10) seulement, alors que d'autres souhaitent l'intégrer. En outre, les quantités commercialisées à travers la Plateforme sont encore faibles, trente mille (30 000) tonnes, comparées au potentiel de production des rizeries.

Enfin, le mode de fixation du prix de cession du paddy, dans sa forme actuelle, pose problème car les éléments de coût utilisés ne font pas l'unanimité, particulièrement chez les riziers.

Les échanges qui ont suivi ont permis aux acteurs de mettre l'accent sur le prix de cession du paddy, fixé à partir d'éléments de coûts d'exploitation non vérifiés. Les acteurs présents, particulièrement, les riziers réclament, avec insistance, la réalisation d'une étude sur la structure du prix de revient du riz paddy et du riz blanc.

A ce propos, ils ont insisté sur la nécessité de voir les trois (03) partenaires que sont les producteurs, les riziers et les commerçants, réunis au sein du CIRIZ, fixer les prix de cession du riz paddy et du riz blanc sur une base consensuelle, à partir d'éléments de coûts justifiés et acceptés de tous.

Autre point évoqué, au cours des échanges, la mise en place d'un système d'information permettant de mettre à disposition des acteurs, en temps réel, toutes les informations sur les quantités de paddy disponibles et leur localisation géographique, les quantités de riz blanc disponibles et leur localisation, pour permettre un approvisionnement correct des rizeries en riz paddy, d'une part, des commerçants, en riz blanc, d'autre part.

Une recommandation relative aux relations entre acteurs, notamment entre producteurs, riziers et commerçants a été formulée. Sous ce point, les acteurs recommandent de faire de

la contractualisation, le passage obligé pour tous les acteurs voulant opérer au sein de la filière riz. Cette démarche devrait permettre d'éviter les pratiques de dumping observées chez certains commerçants qui, par exemple, achètent à 280f/kg pour revendre sur le marché à 270f/kg.

Enfin, pour préserver la qualité et la compétitivité du riz sénégalais, les acteurs ont tous estimé qu'il est impératif de maintenir, voire développer le système d'agrégation qualité, en application, ce qui permettrait, à terme, d'en réduire le coût mais, également, de mettre à jour les normes sénégalaises NS03-028 sur le riz paddy et NS03-029 sur le riz usiné.

### **III – Conclusion des travaux**

L'atelier a permis aux acteurs de la filière riz, d'échanger, pendant deux journées, entre eux, de partager leurs expériences avec d'autres acteurs, notamment les représentants des organismes d'encadrement et d'appuis, les organismes de financement, les prestataires de services et les représentants des administrations publiques.

Au terme des travaux, l'on peut relever que des réponses ont été apportées aux questions liées aux objectifs spécifiques de l'atelier. En effet, en ce qui concerne la production, des informations précises ont été fournies sur les niveaux de la production du riz sénégalais, sur l'ensemble du territoire, les contraintes à son développement identifiées et des solutions appropriées proposées.

La plateforme de commercialisation du riz sénégalais est passée au peigne fin, ses avantages déclinés, ses contraintes relavées, les perspectives et les enjeux clairement énoncés.

Cependant, les participants à l'atelier ont, unanimement reconnu, que le principal défi à relever reste celui de la compétitivité du riz sénégalais. Pour ce faire, ils souhaitent arriver à concilier les intérêts des parties prenantes de la filière riz au Sénégal, à savoir, permettre :

- aux producteurs d'augmenter les rendements à la production, de réduire les pertes post – récolte et de vendre à un prix juste et suffisamment rémunérateur ;
- aux riziers d'obtenir un approvisionnement régulier de leur unité de transformation en riz paddy de qualité à un prix compétitif ;
- grossistes distributeurs de s'approvisionner, régulièrement, en quantité et en qualité à un prix compétitif ;
- aux partenaires financiers de la filière, de dénouer rapidement les crédits de campagne en minimisant les risques, grâce aux dispositifs d'accompagnement mis en place, notamment l'assurance agricole, le récépissé d'entrepôt de marchandises etc.....

**ANNEXE**  
Liste de présence